



CERN Ski Club



CH - 1211 Genève 23
F- 01631 CERN Cedex
Tel. +41 22 767 3460
e-mail: ski.club@cern.ch

Genève, 26.08.2024

Chers amis de la neige,

le président du Ski Club CERN a convoqué une **assemblée générale ordinaire** du Ski Club CERN le

Jeudi 26 Sep 2024 à 18:30 h

en présentiel - dans la salle 13/2-005
du CERN, Esplanade des Particules 1, CH-1217 Meyrin

à laquelle vous êtes cordialement invités à participer.

Voici l'ordre du jour:

1. Ouverture de l'assemblée
2. Élection du Président de séance, du secrétaire de séance et des scrutateurs de votes
3. Rapports d'activités et approbation du rapport de gestion du président
4. Rapport financier et approbations a) du rapport de gestion du trésorier et b) du rapport des vérificateurs des comptes
5. Élection au comité
6. Élection d'un vérificateur des comptes

Informations importantes sur la page suivante !



CERN Ski Club



CH - 1211 Genève 23
F- 01631 CERN Cedex
Tel. +41 22 767 3460
e-mail: ski.club@cern.ch

Accès au CERN

Si vous ne disposez pas d'une carte d'accès CERN, qui est indispensable pour accéder au lieu de l'assemblée, veuillez-vous enregistrer sur la page web suivante au plus tard le **25.09.2024** :

<https://indico.cern.ch/event/1449902/>

Ensuite, vous recevrez un courriel avec une carte visiteur à imprimer par vos soins. A noter que la Carte Neige n'est plus valable pour accéder au CERN.

Procurations

Si vous ne pouvez pas assister à l'assemblée, vous avez la faculté de vous y faire représenter par un autre membre du Ski Club CERN (mandataire) qui participe à l'assemblée. A cet effet, est jointe à la présente convocation une formule de procuration à remettre à votre mandataire dûment complétée et signée. Attention, un mandataire ne peut pas avoir plus d'une procuration.

Elections au comité

Quant aux élections au comité, cette année il y aura un poste à pourvoir avec une durée de mandat de trois ans.

Nous prions les membres de notre club qui souhaitent se porter candidat, de se manifester par e-mail (ski.club@cern.ch) en joignant une brève motivation **au plus tard le 16.09.2024**.

En tenant compte de la configuration du comité avec les membres restants, nous encourageons particulièrement les candidats qui seraient intéressés à prendre en charge la responsabilité de **Vice-trésorier**. Bien entendu, vous pouvez postuler aussi si d'autres activités au sein du club vous tentent car la distribution des tâches et responsabilités est discutée et décidée au sein du comité, en tenant compte des aspirations de chacun.

Veuillez noter que pour pouvoir participer aux élections au comité en tant que candidat vous devez avoir dix-huit ans au moins le jour de l'élection et être membre du club depuis plus d'un an.

En espérant vous revoir bientôt,
Salutations sportives

Le Comité du Ski Club CERN
<http://cern.ch/club-ski>



CERN Ski Club



CH - 1211 Genève 23
F- 01631 CERN Cedex
Tel. +41 22 767 3460
e-mail: ski.club@cern.ch

Informations utiles sur l'activité au sein du comité du Ski Club CERN

Afin de vous donner une idée concrète des **tâches et responsabilités des membres du comité** et de **l'engagement de temps** lié à assumer une responsabilité dans le comité, nous avons rédigé un petit résumé à ce sujet:

Le comité est composé d'un maximum de 15 membres qui élisent parmi eux

- Un président qui représente le club légalement à l'extérieur
- Un vice-président, qui remplace le président en cas d'absence
- Un trésorier, qui est responsable des finances du club
- Un secrétaire, qui assure la correspondance et les formalités administratives du club

En plus de ces postes officielles, le comité réunit les responsables des différentes sections de notre club: Ski alpin, Ski de randonnée, Ski de fond, Snowboard, Gymnastique.

Le responsable d'une section a typiquement des tâches suivantes (liste non-exhaustive):

- organisation des activités de la section (p.ex. sorties, cours, moyens de transport, ateliers de fartage)
- établissement d'un budget pour la section
- organisation des réunions de moniteur
- contact avec la FFS
- contact avec les responsables des stations de ski
- assurer le renouvellement de l'équipement des moniteurs (ex. matériel de sécurité, combinaisons, etc.)
- recrutement de nouveaux moniteurs

Les membres du comité assurent en plus

- l'inscription des membres aux cours et sorties pendant les permanences
- l'organisation des permanences qui comprend le support informatique mais aussi l'accueil des membres lors des inscriptions et des permanences
- la communication avec les membres via notre site web et par e-mail
- la prise en charge des requêtes individuelles en répondant aux questions de nos (1000!) membres soit personnellement lors des permanences, soit par e-mail
- l'organisation des activités pour tout le club, p.ex. la Fondue, la fête de fin de saison
- le sponsoring
- les fournitures et la logistique

Pendant la saison de ski, le comité se réunit régulièrement au moins une fois par mois pour discuter les affaires du club et pour coordonner et organiser les activités. Ces réunions ont lieu le soir normalement vers 18:00 h, sous forme hybride (en personne et/ou en ligne) et la présence des membres du comité est obligatoire.

De plus, les membres du comité sont tenus d'assister aux permanences qui se déroulent entre début novembre et fin mars tous les jeudis soirs.

La durée du mandat est 3 ans.